

 Service de l'Information Aéronautique 	 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Tél : 05 57 92 57 95 ou 57 97 e-mail : sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr	SUP AIP AIRAC RUN 001/17 Date AIRAC : 25 MAY Date de publication : 13 APR
--	---	--

Objet : Fermeture pistes et restrictions d'utilisation de l'AD La Réunion Roland Garros FMEE cause travaux de mise en conformité des RESA

En vigueur : Du 29 mai au 31 décembre 2017

Préambule :

Dans le cadre de la certification EASA, l'opération suivante vise à mettre en conformité les aires de sécurité en extrémités de pistes (RESA).

Description :

L'ensemble des travaux s'étale sur une durée de 7 mois à compter du 29 Mai 2017.

Le chantier engendrera au niveau des extrémités de piste, et particulièrement au seuil 30, une circulation importante d'engins de travaux publics (grues, pompes à béton, pelles mécaniques, semi-remorques).

Des travaux connexes s'y ajouteront. Seront notamment réalisés l'endiguement de la Rivière des Pluies situé en amont du seuil 14 ainsi que le dégommage de la piste 14.

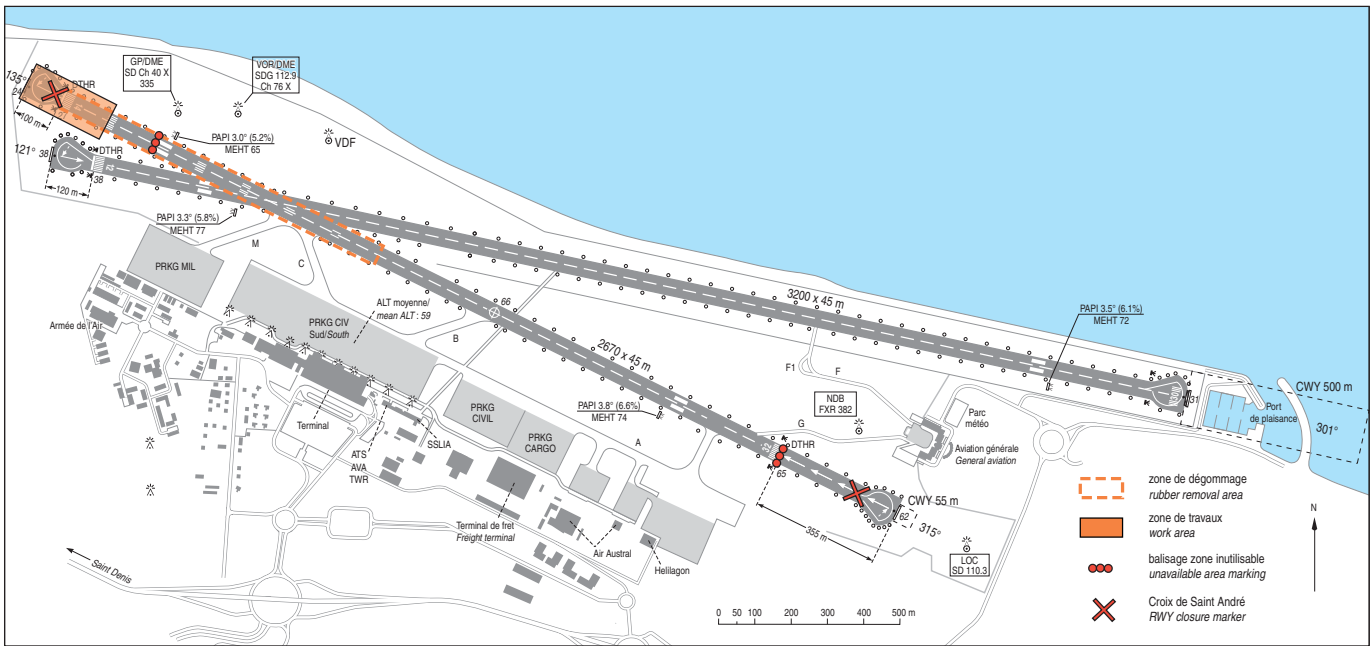
Le chantier se déroulera en 5 phases chronologiques, détaillées ci-après.

Chacune de ces phases sera activée par NOTAM en précisant les dates et horaires de début et de fin de phase (toutes les dates données dans ce SUP AIP sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM).

Dispositions générales :

Un balisage diurne et nocturne des zones neutralisées sera mis en place, adapté et approuvé par la direction de la sécurité de l'aviation civile (DSAC).

PHASE 1 DU 29 MAI 2017 0300 UTC AU 26 JUIN 2017 0259 UTC



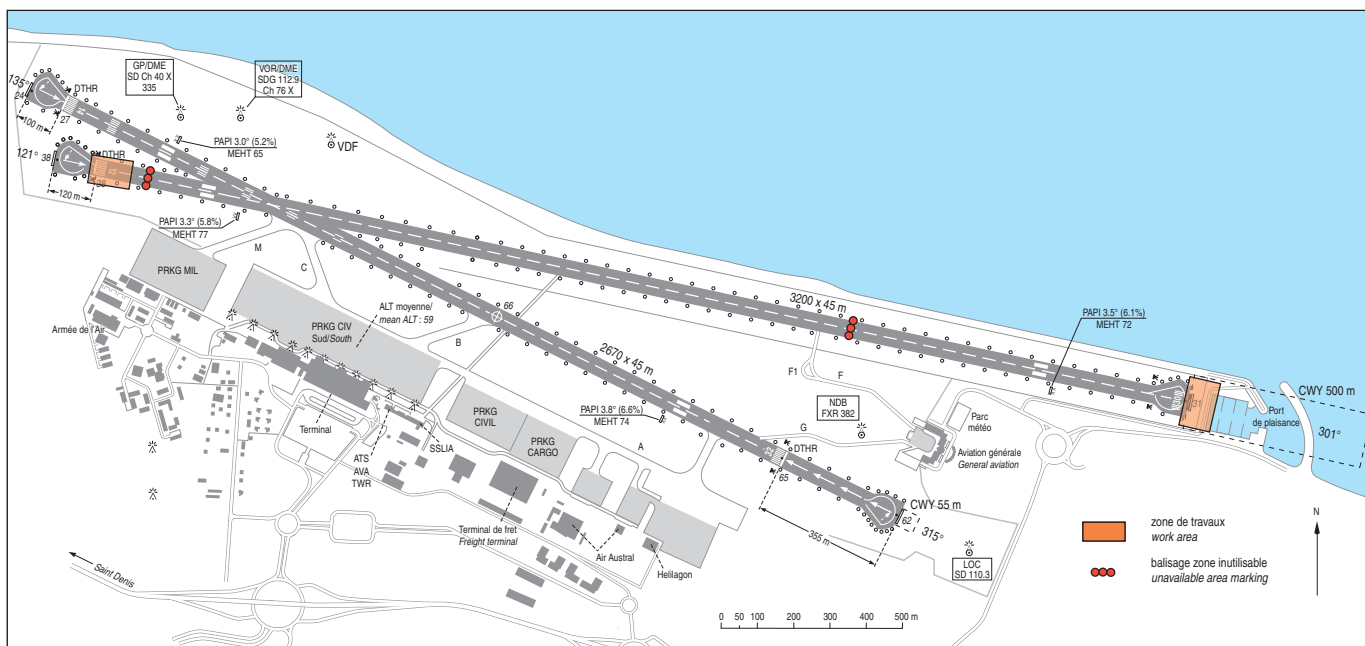
Infrastructures rendues indisponibles :

- tous les jours, H24 : piste 14/32 fermée,
- du lundi au vendredi, 1930 - 0059 UTC : piste 12/30 fermée.

Restrictions sur infrastructures maintenues en exploitation :

déclassement de la piste 14/32 en taxiway de la croisée des pistes jusqu'au droit de l'entrée du TWY ALPHA.

PHASE 2 DU 26 JUIN 2017 0300 UTC AU 14 JUILLET 2017 0059 UTC



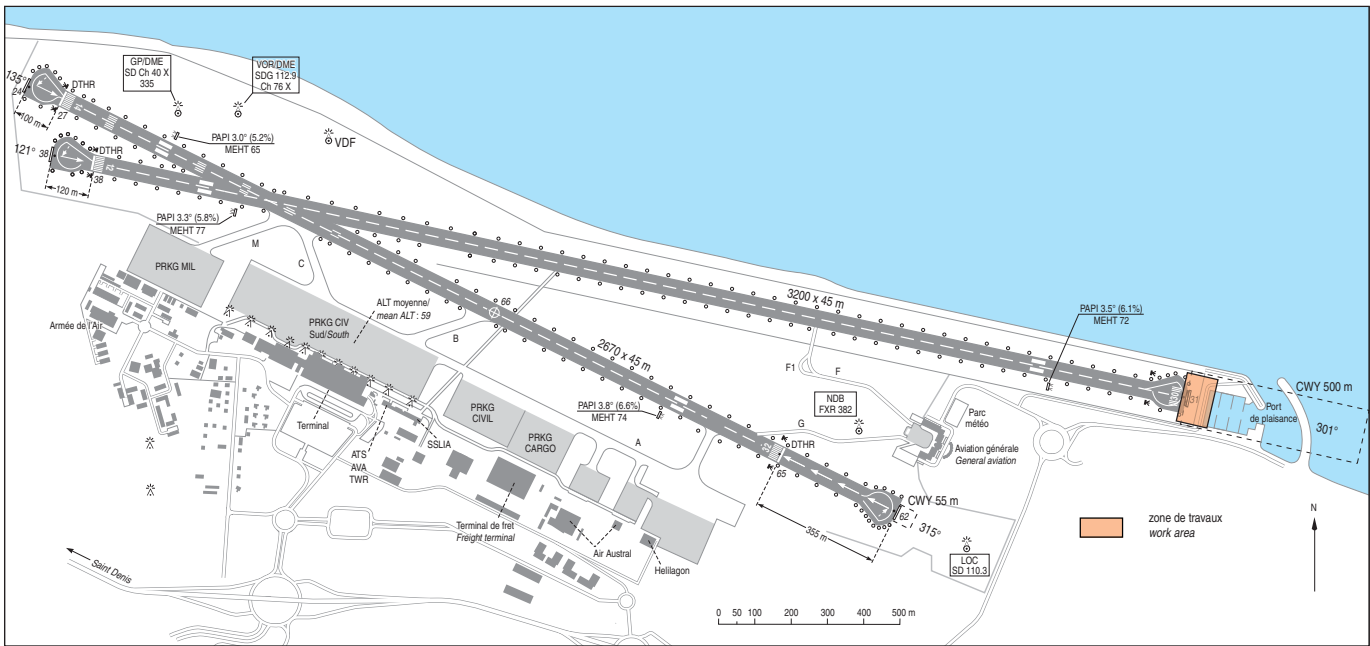
Infrastructures rendues indisponibles :

- du lundi au vendredi, 1930 - 0059 UTC : piste 14/32 fermée,
- du lundi au vendredi, 1930 - 0059 UTC : piste 12/30 fermée.

Restrictions sur infrastructures maintenues en exploitation :

NIL.

PHASE 3 DU 14 JUILLET 2017 0100 UTC AU 04 SEPTEMBRE 2017 1929 UTC



Infrastructures rendues indisponibles :

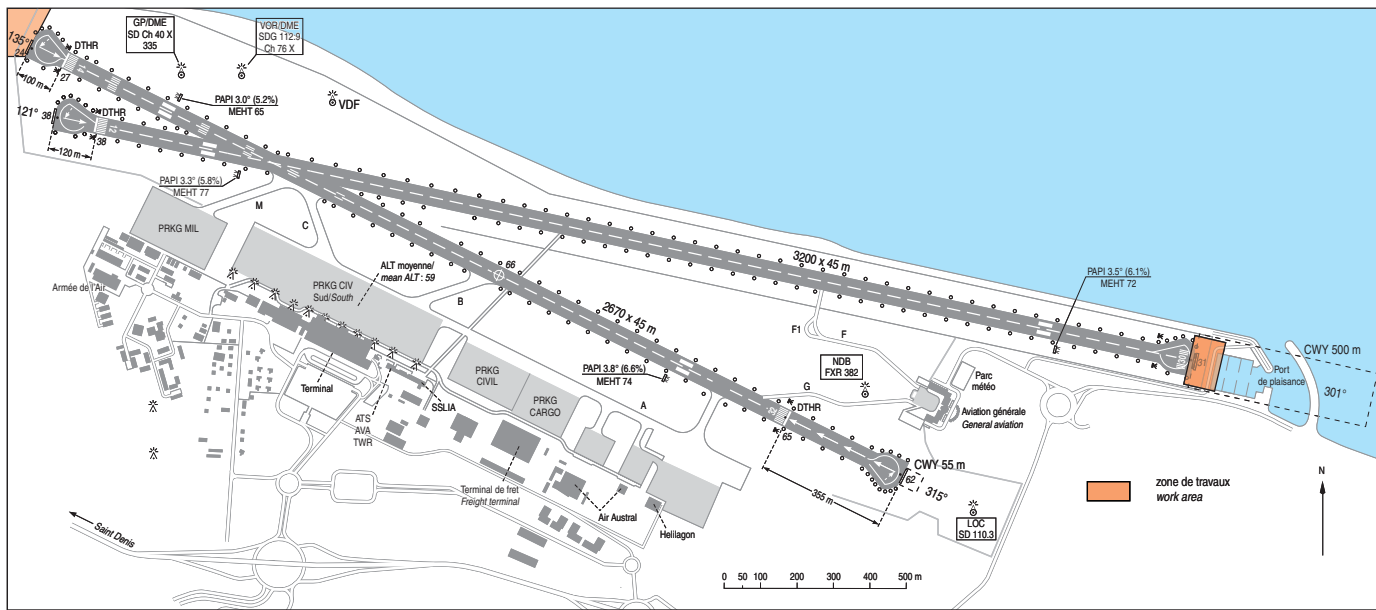
NIL.

Restrictions sur infrastructures maintenues en exploitation :

Les servitudes de DEC 12 et ATT 30 sont impactées durant les opérations de grutage. En fonction du trafic, l'abaissement de la grue sera commandé par le contrôle aérien :

➔ Hormis les décollages longs courriers, les mouvements sont à privilégier sur la piste 14/32.

PHASE 4 DU 04 SEPTEMBRE 2017 1930 UTC AU 02 DECEMBRE 2017 0059 UTC



Infrastructures rendues indisponibles

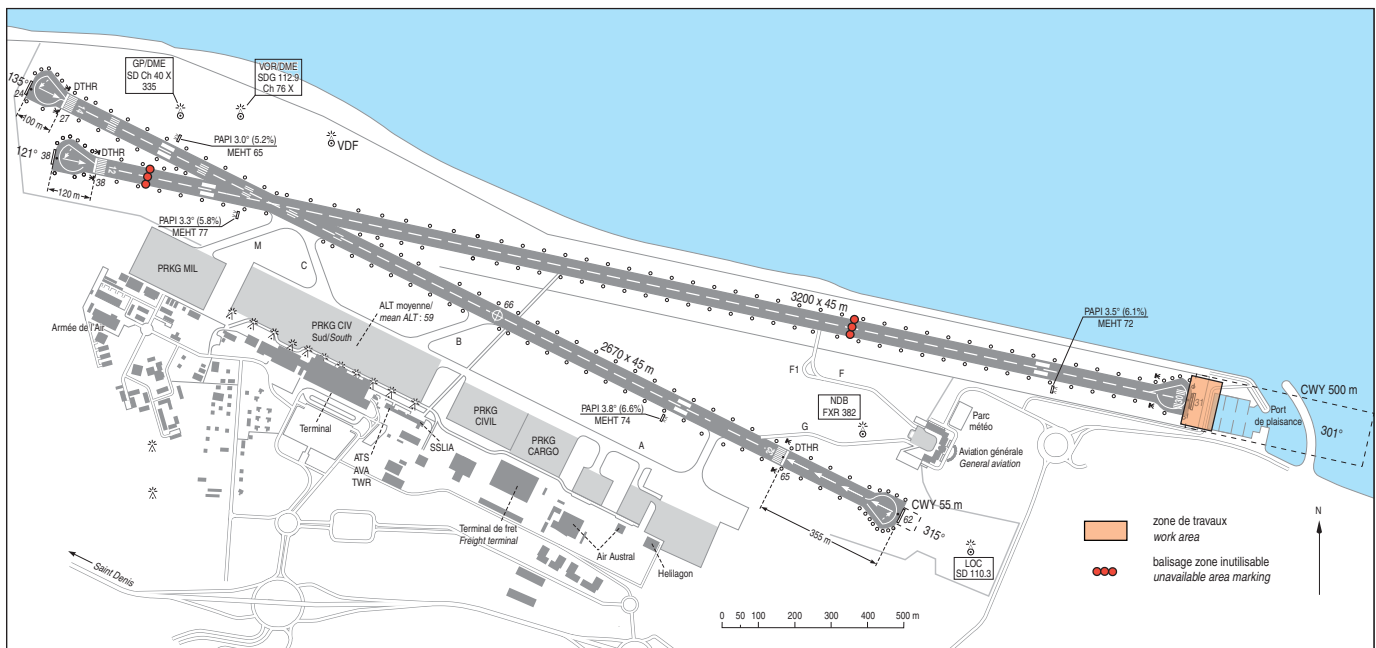
NIL.

Restrictions sur infrastructures maintenues en exploitation

Les servitudes de DEC 12 et ATT 30 sont impactées durant les opérations de grutage. En fonction du trafic, l'abaissement de la grue sera commandé par le contrôle aérien :

➔ Hormis les décollages longs courriers, les mouvements sont à privilégier sur la piste 14/32.

PHASE 5 DU 02 DECEMBRE 2017 0100 UTC AU 31 DECEMBRE 2017 0059 UTC



Infrastructures rendues indisponibles :

- du lundi au vendredi, 1930 - 0059 UTC : piste 12/30 fermée.

Restrictions sur infrastructures maintenues en exploitation

NIL.